VAINCRE le chômage

VAINCRE LE CHÔMAGE, LA LETTRE N°120, SEPTEMBRE 2021

Repères
P.3
LE CHÔMAGE DEPUIS LA PANDÉMIE

Parole de chômeur
P.4
SORTIR DU CHÔMAGE, L'ESPRIT DE GROUPE

Partenaires
P.6
EN PAROISSE, SE RÉCONFORTER

Crédit photo : Gérard Marle

L'Edito

Les dernières élections ont connu un taux d'abstention record. Cela ne nous étonne pas, alors que le gouvernement, contre l'avis de toutes les organisations, annonce la relance de la réforme des retraites et une réforme de l'assurance chômage, retardée par le Conseil d'Etat, qui va appauvrir plus d'un million de personnes. Comment s'étonner d'un tel désaveu par exemple de la part des jeunes à qui on refuse, dans le même temps, l'accès au RSA, de crainte qu'ils soient irresponsables ?

L'urgence aujourd'hui, est d'écouter la voix de ceux qui peinent et souffrent de la crise, et non de les inquiéter davantage. Mais pour les écouter, encore faut-il qu'ils prennent la parole. C'est ce que nous faisons avec 15 autres associations comme SNC, le Secours Catholique, ATD, les Semaines sociales de France, la JOC, l'ACO, le MRJC, le GRED, etc. et des groupes locaux de chômeurs en demandant à des demandeurs d'emploi de remplir un questionnaire ou d'intervenir dans un groupe de parole.

Toutes ces paroles seront reprises dans un Livre blanc à la fin de l'année, pour interroger les candidats aux présidentielles prochaines. Plus nous aurons de réponses, plus forte sera la voix de ceux que l'on n'écoute pas.

François Soulage

Point de vue d'expert

PARTICIPATION DES CHÔMEURS AUX POLITIQUES PUBLIQUES D'INSERTION-INCLUSION

Interview de Maÿlis Dupont, chercheuse, ancienne collaboratrice de la Direction de la Stratégie à la DGEFP par Patrice Bony.

Maÿlis Dupont - https://fr.linkedin.com/

VLC - Patrice Bony : Il y a en France une grande tradition de dialogue social institutionnel avec les organisations syndicales représentatives de salariés qui sont régulièrement consultées au Ministère du Travail lors de la mise en place de nouvelles dispositions. Et quid des chômeurs pour les sujets portant sur l'insertion qui les concernent directement ?

Maÿlis Dupont : Le dialogue social s'est organisé autour des revendications salariales, puis de la défense des emplois, laissant un hors champ, celui des intérêts et préoccupations des personnes au chômage. Il a l'obligation aujourd'hui de se réinventer, débordé par de plus en plus de marges que les organisations syndicales peinent à représenter, les personnes privées d'emploi, et encore toute l'armée des précaires, très difficilement mobilisables sur le plan syndical.

Je suis convaincue que réfléchir par les marges, à partir et avec les personnes les plus en difficulté, est à même de nous apprendre à mieux servir in fine l'ensemble des actifs. Cela suppose une posture humble et reconnaître qu'on ne peut pas savoir seuls et à la place des autres.

VLC : Vous avez contribué à la mise en place d'un Comité des bénéficiaires lors de l'analyse des réponses à l'appel à projet "100% inclusion". Quel était l'objectif et la place de ce Comité dans la sélection des projets ? Et comment concrètement les choses ont-elles été mises en place ?

M. D. : Lorsqu'on a lancé l'appel à projets « 100% inclusion » dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences piloté par le ministère du Travail, on a voulu être cohérent. Il s'agissait pour l'Etat de repartir dans une démarche d'enquête et d'expérimentation, à même de nous éclairer sur les « trous dans les raquettes » des politiques d'inclusion.

On attendait des candidats à l'appel à projets qu'ils documentent les problèmes tels qu'ils se posent concrètement, à l'échelle d'un ou de plusieurs territoires, pour les publics visés, et qu'ils s'engagent sur des éléments de méthode pour résoudre ces problèmes, plutôt que sur des solutions « sur le papier ».

Ainsi, outre le principe d'expérimentation (comportant droit à l'erreur et devoir d'apprendre) et d'amélioration des projets par itérations successives, il y avait celui de l'implication des bénéficiaires dans la conception et l'amélioration des parcours.

On s'est appliqué le même principe, côté Etat, en mettant en place des comités composés de personnes représentatives des publics visés (jeunes décrocheurs, personnes au chômage de longue durée, en situation de handicap, en quartiers prioritaires de la politique de la ville ou en zones rurales, etc.), afin de nous aider à évaluer les projets.

Après une phase de pré-sélection, chaque projet était auditionné par deux comités : un comité dit des "bénéficiaires" et un comité, plus classique, de "personnalités qualifiées". Il est frappant de voir combien l'audition devant le comité de bénéficiaires s'est révélée un exercice difficile pour nombre de porteurs, comme une épreuve de vérité, où "faire le beau" et manier de grandes idées ne suffisaient pas pour convaincre.

VLC : Quels enseignements en tirez-vous ?

M. D. : La première chose, la plus critique, est qu'il faut se donner les moyens de cette participation. Il ne suffit pas de la vouloir pour qu'elle advienne ! On tombe vite dans des postures : ou bien on renonce à parler, ou bien on ne se donne pas les moyens d'entendre réellement l'expertise des uns et des autres.

Dans le cas du « 100% inclusion », on a travaillé avec un acteur spécialisé (le cabinet ResPublica). Il faut beaucoup d'énergie et de ténacité dans les phases amont de « recrutement », pour faire connaître la proposition à des publics tenus en marge de toutes formes de participation et leur donner envie d'en être, faire en sorte que les personnes se sentent concernées, qu'elles ne renoncent pas au dernier moment, puis qu'elles osent s'exprimer. On ne recrée pas une évidence de participation en un coup !

Il faut un continuum de pratiques et de réflexes participatifs à tous les étages. Il en va tout bonnement peut-être de la santé de notre démocratie

Ce que l'on apprend aussi, c'est qu'on ne pouvait pas deviner ce que les personnes concernées ont à nous apprendre : leurs manières de se projeter, leurs attentes réelles, les micro-paramètres d'une politique publique qui font que cette politique trouve ou non son public. Il faut pour cela des espaces où se rencontrent et dialoguent différents types d'expertises, des expertises « froides » et des expertises de vie.

Repères

LE CHÔMAGE DEPUIS LA PANDÉMIE

LE CHÔMAGE À LA FIN DU PREMIER SEMESTRE 2021 SE RAPPROCHE DE SON NIVEAU D'AVANT-CRISE.

Nous nous référons en priorité à l'enquête Emploi réalisée par l'INSEE qui fournit les informations les plus précises sur la situation du marché du travail. Selon la définition du BIT retenue par l'INSEE, est considérée comme chômeur toute personne qui ne travaille pas du tout, qui recherche effectivement un emploi, et qui est disponible pour travailler immédiatement (ce qui exclut les personnes en congé-maladie, formation...)

Le taux de chômage (nombre de chômeurs divisé par le nombre de personnes actives) était au deuxième trimestre 2021 de 8%, soit 2,386 millions de chômeurs, un nombre quasi identique à celui d'avant-crise (quatrième trimestre 2019). Les personnes placées en chômage partiel (ou plus précisément en activité partielle) dans le cadre de la réglementation instaurée au début de l'épidémie de Covid 19 ne sont pas prises en compte (voir ci-contre le vrai du faux).

	4e trimestre 2019	2e trimestre 2021
Nombre de chômeurs (n'ayant pas travaillé au cours du trimestre)	2 406 000	2 386 000
Taux de chômage (nombre de chômeurs / nombre d'actifs)	8,10%	8,00%
Nombre de personnes au chômage depuis plus d'un an	670 000	710 000
Taux de chômeurs de longue durée	2,20%	2,40%

De plus au 1er juillet 2021, 2 millions de personnes souhaitaient travailler, mais ne faisaient pas d'actes de recherche d'emploi ou n'étaient pas disponibles pour travailler. Elles n'étaient donc pas considérées comme chômeurs et constituaient ce que l'INSEE nomme « le halo du chômage ». Ce halo était en net retrait par rapport au 2ème trimestre 2020, mais supérieur à fin 2019 (1,8 million).

Les données sur les inscrits au chômage fournies par Pôle emploi enregistrent également une nette baisse du nombre de chômeurs depuis le début de l'année 2021, néanmoins à des niveaux différents de l'enquête Emploi (nous expliquons ces différences ci-après dans l'actualité du chômage page 6).

Finalement, les principaux indicateurs du marché du travail au milieu de l'année 2021 montrent un redressement de l'emploi au niveau d'avant-crise. Il semble donc que les projections alarmistes anticipant une forte hausse du chômage fin 2021, à la sortie du dispositif d'aide à l'activité partielle, soient exagérées. A l'avenir l'amélioration de la situation du marché du travail sera conditionnée par deux facteurs :

- La maîtrise de l'épidémie de Covid 19, qui ne doit pas mettre à nouveau l'économie en veilleuse.
- La capacité de nos systèmes de formation et d'accompagnement à adapter les qualifications des chômeurs, et plus généralement des actifs, aux évolutions technologiques, spécialement numériques, qui se sont développées encore plus vite que précédemment avec les restrictions dues à l'épidémie.

Dominique Redor

le vrai du faux

Les personnes en activité partielle ne sont pas comptées comme chômeurs ?

Les personnes en chômage partiel (ou plus précisément en activité partielle) dans le cadre de la législation d'avril 2020 pour faire face à la crise sanitaire ne sont pas comptées comme chômeurs. En effet, elles ne sont pas sans emploi (puisque leur contrat de travail est maintenu) et n'en recherchent pas un.
Néanmoins, la DARES (ministère du Travail) publie régulièrement des données relatives aux bénéficiaires de ce dispositif. Au démarrage, en avril 2020, 8,5 millions de salariés étaient dans cette situation (pouvant aller d'un arrêt total d'activité à quelques heures de chômage par semaine). En juin 2021, ils n'étaient plus que 1,3 million (soit 400 000 en équivalents plein temps).
Cette forte baisse s'explique par la reprise des activités dans le secteur du commerce, de l'hébergement-restauration et de l'agro-alimentaire. Cette règlementation mise en place très rapidement et avec de gros moyens (27 milliards d'euros ont été dépensés en 2020) a puissamment contribué à amortir le choc sur l'emploi de l'épidémie de Covid 19.

Parole de chômeur

SORTIR DU CHÔMAGE L'ESPRIT DE GROUPE

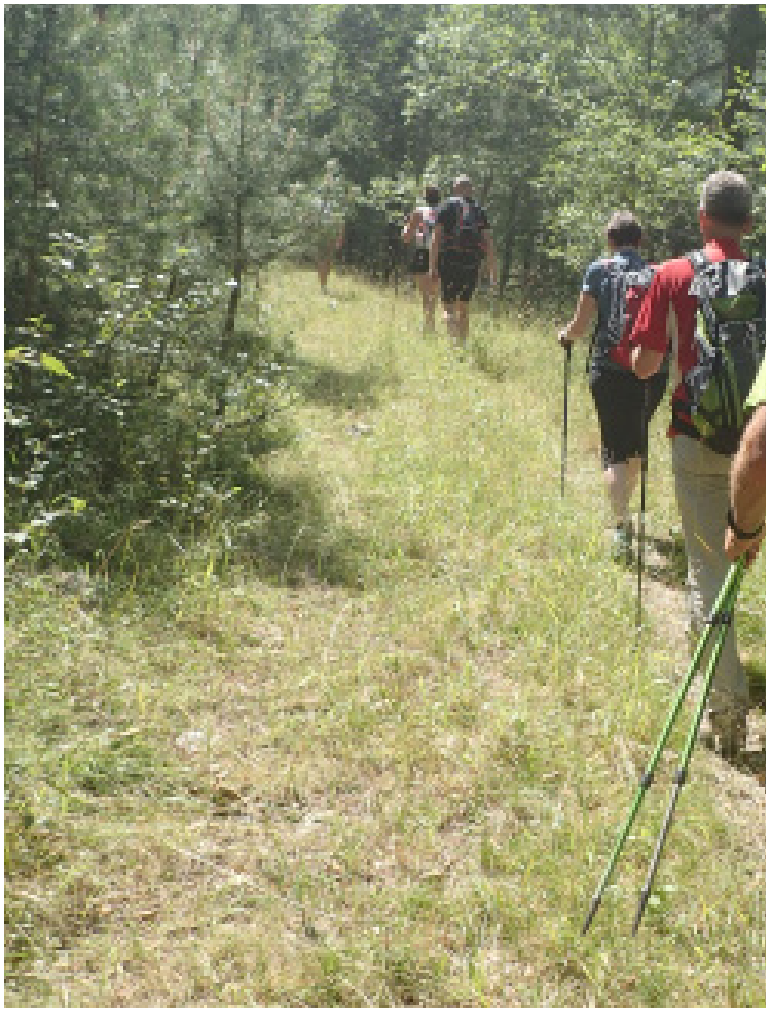

Crédit photo : Jos

Angèle, Maxime et Daniel, de profils, âges et parcours divers, ont participé à l'un des groupes de l'enquête du collectif "Pour la parole de Chômeurs". Ils évoquent leurs itinéraires, difficultés et démarches, proposant des nouveaux regards sur la question du chômage et de son traitement, tout en soulignant l'intérêt du travail, des échanges et approches en groupe.

Angèle, 45 ans, est habituée des contrats courts. Comme plus d'un million et demi de personnes en France, selon l'Insee, soit 28% des inscrits à Pôle emploi, elle est prise dans l'étau des fins de CDD et des contrats d'intérim.

« J'ai travaillé, dans la télévente, pour un grand groupe d'abattoirs, après l'obtention d'un bac professionnel. Pendant près de vingt ans, tout s'est bien passé, jusqu'à une période très difficile où l'entreprise perdait de nombreux clients. On pensait que cela passerait. Hélas, l'issue a été fatale : un plan social avec des milliers de licenciements. Un véritable coup de massue. J'étais effondrée, sans perspectives. Grâce à la cellule de reclassement, j'ai bénéficié d'un accompagnement psychologique. Cela m'a permis de reprendre des forces et de retrouver un emploi de télévente. Expérience brève, je me suis à nouveau retrouvée au chômage, avec une faible indemnité pendant plusieurs mois.

L'agence Pôle emploi ne m'a pas été d'un grand secours : l'accueil est froid, pas d'échanges humains, l'on se contente de prendre vos documents et toutes les procédures se font en ligne (échanges de mails, formulaires à remplir, etc.), sans se soucier de la maîtrise du numérique par les demandeurs d'emploi. En fin de compte, j'ai pu retrouver un autre CDD, dans le même domaine de la télévente, à plus de 40 km de chez moi. La démarche d'accompagnement en groupe permet de sortir de l'isolement, des frustrations et de la honte qu'entraîne le chômage.

Maxime, 54 ans, est un ancien de l'industrie automobile. Il fait partie, comme 1 inscrit sur 4 à Pôle emploi, des plus de 50 ans, catégorie dite de « chômeurs découragés ». Ceux qui ont peu de chances de retrouver un emploi.

Il y a plus de trente ans, j'ai fait mes débuts dans l'industrie automobile, en région parisienne. Une période faste où l'on trouvait du boulot en un jour. Sérieux et appliqué, j'ai gravi les échelons d'une belle carrière, devenant, en tant qu'agent de maîtrise, responsable d'un pôle technique. Puis, à cause des effets répétés de crises dans le secteur, l'usine a fermé. Je n'ai pas baissé les bras, ayant compris que le chômage ferait désormais partie de la vie professionnelle. Mais les périodes d'essai n'ont pas été concluantes, comme pour beaucoup d'anciens collègues, laissés sur le carreau par l'entreprise. Le fait d'avancer en âge, d'avoir une solide qualification et des prétentions salariales élevées est un obstacle.

Orienté vers de nouvelles perspectives, j'ai profité d'une période de reclassement pour me lancer dans la création d'entreprise. C'est une expérience motivante bien que difficile, car elle me semble plus gratifiante que de miser sur un retour à l'emploi. Je pense d'ailleurs qu'il faudrait en faire un axe prioritaire des politiques de lutte contre le chômage en France. L'expérience de groupe me permet en cela de changer de regard sur le chômage, d'apprendre des autres et de trouver de nouvelles sources de motivation.

Sandra, 23 ans, n'a pas de diplôme. Malgré la multiplication des plans en leur faveur, le nombre de jeunes de moins de 25 ans, comme elle, reste encore significatif.

Je n'ai pas pu achever mon bac professionnel dans les métiers de la mode à cause d'un accident, alors même que j'étais très impliquée dans mes études. Malgré tous mes efforts, je vis toujours chez mes parents et peine à trouver du travail dans les métiers de la vente et de l'évènementiel. Bien

é Dhers, ADREHS

qu'ayant un permis, je ne dispose pas de voiture, facilitant mes déplacements et les transports coûtent cher. Pourtant, j'ai besoin d'avoir une expérience professionnelle, exigence des employeurs. J'ai envisagé de faire des formations mais celles qui sont intéressantes dans mon domaine demandent beaucoup de moyens. Je m'investis dans la vie associative afin de trouver des sources d'épanouissement.
En participant à des échanges de groupe entre chômeurs, cela me permet d'une part, de m'inspirer des exemples positifs des autres et d'autre part, de me renseigner sur des opportunités, et enfin d'envisager des alternatives.

Benoît, 55 ans, est en CDD après un long temps de chômage, dû à la maladie. Préalablement il enseignait le management et la communication. Il apporte le regard de celui qui traverse cette épreuve.

Des approches de travail, d'échanges et de réflexion en groupe dans la lutte contre le chômage se multiplient. Celle du collectif Pour la parole de chômeurs, avec ses spécificités, permet de confronter, partager et dévoiler d'une part, les parcours et trajectoires, d'autre part, les regards et expériences, et enfin, de valoriser les solutions proposées par les chômeurs.
Si la démarche leur semble digne d'intérêt, ils estiment qu'il faudrait néanmoins la renforcer afin qu'elle soit plus efficace. Un premier aspect concerne la généralisation de ce type de pratique afin qu'elle ne soit plus restreinte à un nombre réduit de chômeurs. Ils proposent pour cela de développer des partenariats avec des structures de type Pôle emploi, à laquelle ils reprochent notamment un manque de contacts humains et d'accompagnement stimulant.

Un second aspect concerne la conjugaison des dimensions psychologique, humaine et pratique dans le travail de groupe, afin de lutter efficacement contre l'isolement, les traumatismes et travers causés par le chômage, tout en favorisant les croisements (jeunes et moins jeunes, chômeurs longue durée et courte durée, femmes et hommes, etc.) Et un dernier est relatif à l'accompagnement en groupe des chômeurs contre la fracture numérique, source de frustrations, d'inégalités des chances et de déclassement des demandeurs d'emploi.

Propos recueillis par Joël Boudja

L'éclairage de

JOËL BOUDJA*

Vous dépouillez actuellement les 250 réponses au questionnaire réalisé par le Collectif Pour la paroie de chômeurs en vue de la rédaction d'un Livre blanc (à paraître avant décembre 2021). Que vous inspire la lecture de ces trois témoignages ?

Angèle, Maxime et Sandra, à travers le partage de leurs témoignages et expériences, résumés de leurs parcours professionnels et de leurs démarches face au chômage, illustrent l'intérêt du travail en groupe. Lequel permet de combiner les personnalités et singularités des uns et des autres afin de nourrir la réflexion, enrichir les connaissances et mieux appréhender la réalité du chômage et l'impact des mesures, initiatives et plans mis en œuvre pour le résorber.

* Joël Boudja est chargé de mission pour le collectif Pour la parole de chômeurs. Pour le Livre blanc il a aidé des chômeurs à remplir le questionnaire et il a participé à des rencontres de groupes de chômeurs, malgré les contraintes sanitaires.

Place des partenaires

EN PAROISSE, SE RÉCONFORTER

Dominique Fontaine, prêtre de la Mission de France, raconte.

A Bussy St Georges (77), paroisse de ville nouvelle, l'équipe de la Mission de France a pressenti que la crise sanitaire allait créer des difficultés d'emploi, pour les salariés qui travaillent à Disney et autour de l'aéroport de Roissy.

Il s'agissait d'initier un accompagnement spirituel des personnes qui allaient perdre leur emploi. En fait, la question s'est révélée plus large : Il s'agit aussi de toutes les difficultés vécues dans le travail. Et on s'aperçoit que les personnes qui viennent pour « aider » peuvent partager aussi leurs propres difficultés.

Lors des deux premières rencontres en avril et mai, nous avons pu dire le sens du travail pour nous grâce à un photolangage. Le partage sur un passage de l'Evangile ou d'un texte du pape, ainsi que le temps de prière final nous ont permis de découvrir le lien profond qui nous unit.

Lors des rencontres de juin et juillet, nous avons pris le temps, à partir d'objets symboliques, de partager sur « ce qui nous pèse dans le travail ou ce qui nous aide à surmonter ce qui nous pèse.»

Plusieurs ont dit : « C'est la première fois que je peux dire les souffrances que j'ai vécues. » D'autres ont découvert la chance qu'ils ont d'avoir leur travail, même si ce n'est pas toujours facile. Nous avons senti combien nous avons besoin les uns des autres pour nous réconforter.

C'est le mot si actuel de St Paul « Béni soit Dieu de qui vient tout réconfort » (2Co1,1).

Crédit photo : J. Michel Mazerolle

Quelques expressions entendues : « La croix est plus facile à porter quand on la porte avec d'autres, qui représentent pour nous le Christ qui réconforte ; aujourd'hui je lui dis : « Sers-toi de moi comme tu t'es servi d'autres pour me réconforter. »

« J'ai toujours cru que j'avais le désir de vivre. Aujourd'hui, j'ai la santé, la force de me lever le matin. Je remercie Dieu. Je n'ai pas de ressources mais je ne veux rien faire d'illégal, sinon tu manges avec la peur. Lier nos souffrances à celles du Christ n'enlève rien à ces souffrances, mais nous fait entrer dans le réconfort. Réconforter signifie trouver de la force ensemble. »

« La souffrance, c'est bien quand ça s'arrête. Mais ça fait partie de la vie. Il y a quelque chose qui se joue entre le Christ, le Père, l'Esprit-Saint et nous à propos de la souffrance. Allons-nous reconnaître que le Christ est avec nous et en nous ? »

Actualité du chômage

Avril 2021, décrue

Les inscriptions à Pôle emploi , après avoir augmenté fortement au début de la pandémie (avril 2020), ont ensuite décru sensiblement.

Au deuxième trimestre 2021, en moyenne, on comptait 3 510 000 personnes sans emploi en catégorie A, et 2 178 200 en catégories B et C (en activité réduite , sans compter les bénéficiaires de la législation mise en place pour la pandémie, voir Repères, page 3).

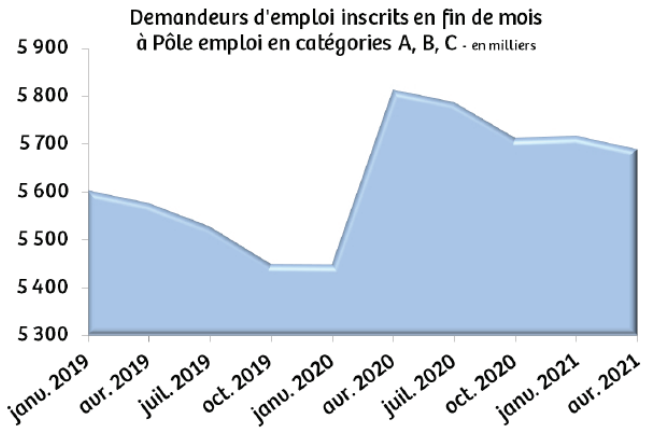

Parmi les 3 510 000 chômeurs, 708 000 n'étaient pas disponibles pour prendre un emploi immédiatement (en formation, maladie, ...)

Au sens du BIT, on comptabilisait donc 2 802 000 chômeurs. Si l'on ajoute que certaines personnes qui trouvent un emploi ne sont pas retirées immédiatement des fichiers de Pôle emploi, on se rapproche de la statistique fournie par l'INSEE (2 386 000, Repères, page 3).

pôle emploi

Un point de vue, une voix

L'ENGAGEMENT SOCIAL PEUT-IL ÊTRE UN COMBAT D'ORDRE SPIRITUEL ?

Jean-Claude Sommaire, administrateur civil honoraire, militant associatif.

Crédit photo : Gérard Marle

Engagé au début des années 60 dans le combat anti colonialiste, contre la guerre et pour l'indépendance de l'Algérie, je lisais régulièrement *Témoignages et documents* édité par Maurice Pagat pour faire connaitre des articles et des ouvrages censurés par le Gouvernement. En 1982 je lui ai donc apporté mon soutien quand il a créé le syndicat des chômeurs puis édité le journal *Partage* et organisé des universités d'été à Thiviers. Chrétien engagé contre la torture, il considérait, vingt ans après, avoir un nouveau combat, d'ordre spirituel, à mener contre le chômage dans le contexte de l'accession de la gauche au pouvoir.

Personnellement non-croyant mais ayant partagé les utopies auto gestionnaires des années 70, dans lesquelles beaucoup de chrétiens de gauche s'étaient engagés, j'ai aussi été séduit par son idée de la création de maisons des chômeurs pour leur permettre de rompre leur solitude et d'agir collectivement.

Depuis de nombreuses années je plaide, avec José Dhers et d'autres acteurs associatifs, pour la mise en œuvre en France d'actions de développement communautaire, largement ignorées dans notre pays mais très développées dans le monde anglo-saxon, en Amérique du Sud et dans des pays émergents. Ces « interventions communautaires » partent du principe que les hommes vivent au sein de diverses « communautés » (famille, quartier, église, associations, collectifs de travail, etc.) dans lesquelles ils se réalisent en tant qu'individus. Elles s'opposent au communautarisme et à l'individualisme contemporains qui l'un et l'autre, minent notre vivre ensemble.

Athée revendiqué, membre depuis une vingtaine d'années de l'association Démocratie et Spiritualité, mes divers engagements associatifs, qu'il serait trop long de présenter ici, me permettent sans doute d'exprimer, à ma façon, une forme de spiritualité, sans dieu ni maître, avec un compagnonnage assumé avec ceux qui, croyant au ciel, se préoccupent d'abord du sort des hommes sur terre.

La boîte à outils

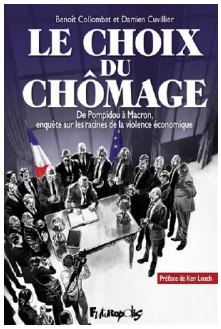

"Il n'y a pas de chemin, le chemin ce sont tes pas qui le font."

Voici une enquête dense et documentée. Le grand reporter de Radio France Benoît Collombat et l'illustrateur Damien Cuvillier sont allés à la rencontre de conseillers politiques, directeurs du Trésor, économistes et philosophes pour tenter de plonger aux racines idéologiques du chômage de masse et tenter de comprendre pourquoi, malgré les alternances politiques, il y a une telle continuité dans les politiques économiques depuis les années 80.

Dans La tribune du 20 mai 2021 l'auteur s'explique : le récit commence par un conseil des ministres au début des années 70 où Pompidou paraît accablé parce que le chômage touche 400 000 personnes en France. Cette scène marque le début d'une séquence historique. Elle montre une préoccupation politique mais elle envoie surtout un signal clair en expliquant que désormais il va falloir se serrer la ceinture et mener des politiques dites « de compétitivité.» Cette pensée repose sur un cadre idéologique : le néolibéralisme. L'Etat doit servir avant tout le marché et le droit privé doit prévaloir.
Au prix de l'emploi.

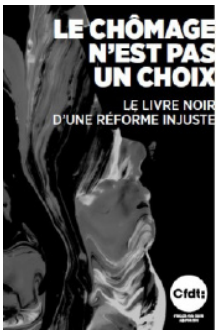

"Les chômeurs sont des personnes comme vous et moi."

« Cette réforme s'est construite sur l'idée que la modification des règles favorise l'incitation à l'emploi. Ce qui revient à dire que les individus font le choix d'être au chômage et d'y rester. De cette vision de principe, ils n'ont jamais dévié », selon la secrétaire générale adjointe de la CFDT. A se demander si les demandeurs d'emploi ont jamais été pour eux un sujet de préoccupation.

La vie associative

OSONS LA SPIRITUALITÉ DANS LE TRAVAIL

600 entrepreneurs et managers ont répondu à un questionnaire proposé par un groupe de dirigeants. Dans une tribune de La Croix du lundi 28 juin 2021 Philippe Royer, président des Entrepreneurs et dirigeants chrétiens (EDC), commente. ***Extraits.***

Aujourd'hui nous appelons, avec le réalisme et le pragmatisme qui caractérisent nos visions d'entrepreneurs, à prendre en compte la dimension spirituelle de l'être humain comme un élément déterminant de nos organisations et de leur intelligence collective.

Par spiritualité nous entendons ce besoin intime et fondamental de l'homme de se relier à une source intérieure ou transcendante qui le vivifie, l'inspire, et lui donne la force d'agir de manière responsable, dans le respect essentiel de l'autre et du vivant.

La spiritualité est déjà présente de manière invisible dans l'entreprise. Pourtant jugée essentielle, très importante ou importante dans leur vie professionnelle (86%), 54% des gens n'en parlent que rarement ou jamais dans le cadre du travail. Face aux crises, elle est une ressource importante (74%) renforçant la qualité de vie au travail, surtout à travers la relation aux autres et le management (49%), le sens du travail (45%) et la vision stratégique (42%). Les entrepreneurs et dirigeants chrétiens affirment que leur foi les "*soutient* " (97%) et qu'elle les "*aide à relire les actions posées dans l'entreprise*" (82%).

Elle est source de discernement, d'inspiration, d'engagement et d'espérance qui concourt à un développement durable des entreprises.

Article complet :
https://ccscfrance.com/

Crédit photo : Gérard Marle

APPEL

Le livre blanc rédigé par le collectif "Pour la parole de chômeurs" sera publié avant Noël 2021. Il doit porter dans le débat électoral proche la parole de ceux et celles qu'on n'entend pas.
Il a besoin d'être financé. Nous vous remercions par avance de vos dons et de votre générosité.
CCSC / IBAN : FR21 2004 1010 1235 2671 1X03 303

Edition
VLC est édité par le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs, association loi 1901 membre du réseau Caritas, 106 rue du Bac, 75007 Paris.

Rédaction
Directeur de publication : Paul Israël - Gérard Marle, José Dhers, Annie Dreuille, Marie-Christine Brun, Jean-Pierre Pascual, Yvette Martin, Dominique Bourgouin, Michel Bodin, Patrice Bony, Dominique Fontaine, Dominique Redor, Bruno Thomasset.

Impression
ANAIS ESAT 125-131 av. Louis Roche 92230 Gennevilliers

Merci à tous les contributeurs de cette édition
François Soulage, Patrice Bony, Dominique Redor, Dominique Fontaine, Jean-Claude Sommaire, Joël Boudja.

Participez à Vaincre le chômage

Le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs est une association membre de Caritas qui vise à maintenir l'attention de l'opinion publique et des communautés chrétiennes sur les conséquences du chômage. En sensibilisant et luttant contre l'indifférence à travers la parole des personnes qui vivent le chômage, le CCSC invite chacun à agir pour qu'elles puissent retrouver une citoyenneté.

Participez à la lutte contre le chômage à votre niveau et soutenez l'action du CCSC en envoyant vos dons à
CCSC Vaincre le chômage - 106 rue du Bac - 75007 PARIS
IBAN : FR21 2004 1010 1235 2671 1X03 303
https://ccscfrance.com

☐ Madame ☐ Monsieur

Votre nom _____ Votre prénom _____

Adresse _____

E-Mail _____ Téléphone _____

☐ Abonnement ☐ Don

☐ Adhésion à l'association : 35 €